

Élections législatives des 21 et 28 mars 1993 - Félicitations de M. le Maire

M. LE MAIRE : Avant de passer à l'ordre du jour, vous me permettrez en votre nom à tous, d'adresser mes félicitations au Député JACQUEMIN, membre de notre Conseil Municipal, qui a été renouvelé dans ses fonctions de député. Nous espérons qu'il défendra la Ville de Besançon, dont il est l'un des membres éminents à ce Conseil Municipal.

Mes compliments iront, bien entendu aussi, à son valeureux adversaire, qui est aussi membre de notre assemblée. Mes compliments vont à eux deux sur la qualité du climat au cours de la campagne dans cette circonscription, qui est une période toujours difficile à passer.

C'est une période difficile aussi pour le Maire de Besançon, mais j'aurai encore davantage de temps pour m'occuper de cette ville, des problèmes, des services, et de tout ce qui se pose puisque je reste bien entendu, et je l'espère encore pour quelque temps, le Maire de Besançon. Il y a également un suppléant que j'allais oublier et que je félicite puisqu'il était dans le sillage du second député.

M. TOURRAIN : Selon la tradition Monsieur le Maire, j'ajouterai mes compliments aux vôtres. Inutile de vous dire que je me réjouis tout particulièrement du choix qu'ont fait les électeurs bisontins et ceux de la périphérie et j'ajouterai aux destinataires des félicitations, M. Claude GIRARD qui s'est beaucoup impliqué dans la constitution du Grand Besançon et qui, je pense, a mené une campagne aussi digne que celle des autres. Il l'a menée avec Hervé TABOURNOT dans de très bonnes conditions et je tiens à les en féliciter tous les deux au nom de mon groupe.

M. LE MAIRE : Nous sommes ici au Conseil Municipal de Besançon. C'est pourquoi je m'étais permis de limiter mes compliments aux membres de cette assemblée.

Dont acte.